



PROJET URBAIN QUARTIERS LIBRES

Présentation

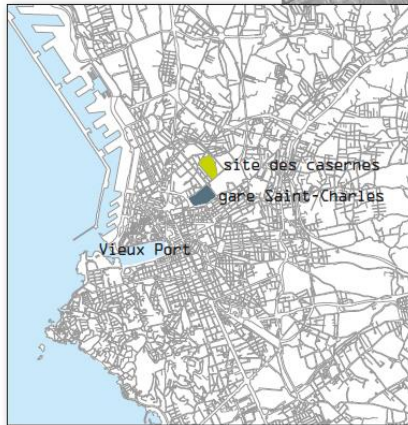
juin 2019

Comment laisser de la place au transitoire ?

Périmètre du projet



SAINT-CHARLES
BELLE DE MAI
quartiers
libres



- ① Friche Belle de mai
- ② Pole Média
- ③ Archives municipales
- ④ Réserves du MUCEM
- ⑤ Caserne Bugeaud
- ⑥ Caserne du Muy
- ⑦ Casernes Busserade et Marceau
- ⑧ Gare Saint-Charles
- ⑨ Université Saint-Charles

Périmètre du projet

- Le projet Quartiers Libres couvre deux périmètres imbriqués :
 - Un périmètre de **140 ha** portant sur les secteurs de la Gare Saint Charles et sur le quartier de la Belle de Mai, régit par un **Plan Guide**,
 - Et un périmètre opérationnel sur les **7 ha** des casernes du Muy qui est traduit dans un **plan d'aménagement**





Historique du projet

- Acquisition foncier militaire par la Ville de Marseille (2010-2014)
- Projet doublement gare Saint Charles
- Dialogue compétitif Quartiers Libres avec management des parties prenantes (2015)
 - > groupement pluridisciplinaire Güller Güller / TVK
 - > accord cadre 10 ans (2017-2027) avec maîtrise d'œuvre des espaces publics des 7ha
- Transfert à AMP au 1/1/2018





Défis soumis au dialogue compétitif

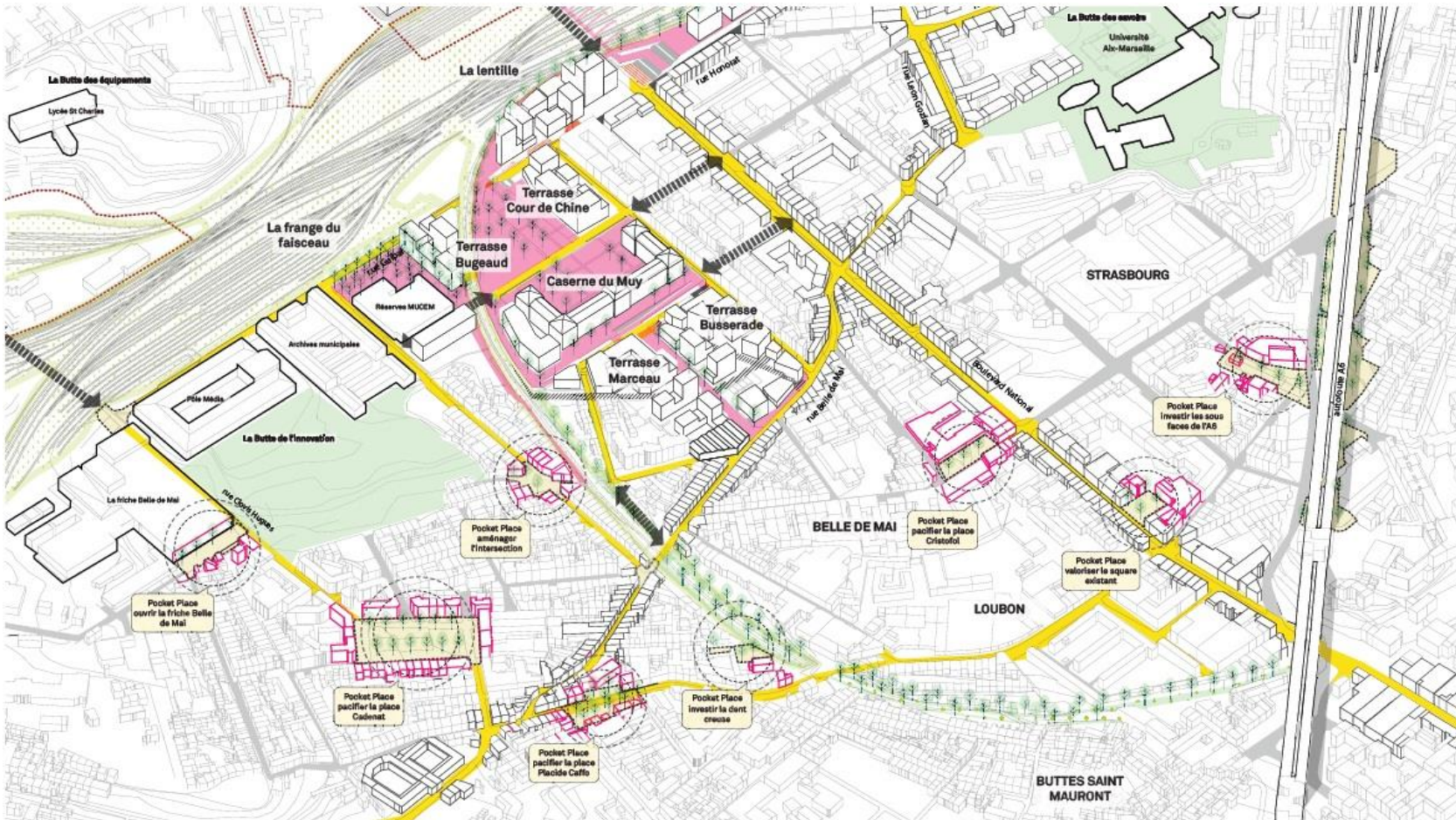
Un cahier des charges élaboré en concertation avec l'ensemble des parties prenantes

1. Elargir le centre-ville marseillais : réaliser l'entrée métropolitaine de Marseille
2. Créer, à l'occasion de ce projet, un laboratoire de recherche sur la construction de la ville au XXIème siècle
3. Pérenniser et valoriser la diversité urbaine et la population du secteur
4. Développer l'activité économique qui bénéficie à la Métropole et aux enjeux locaux
5. Offrir à ces quartiers un service public du XXIème siècle

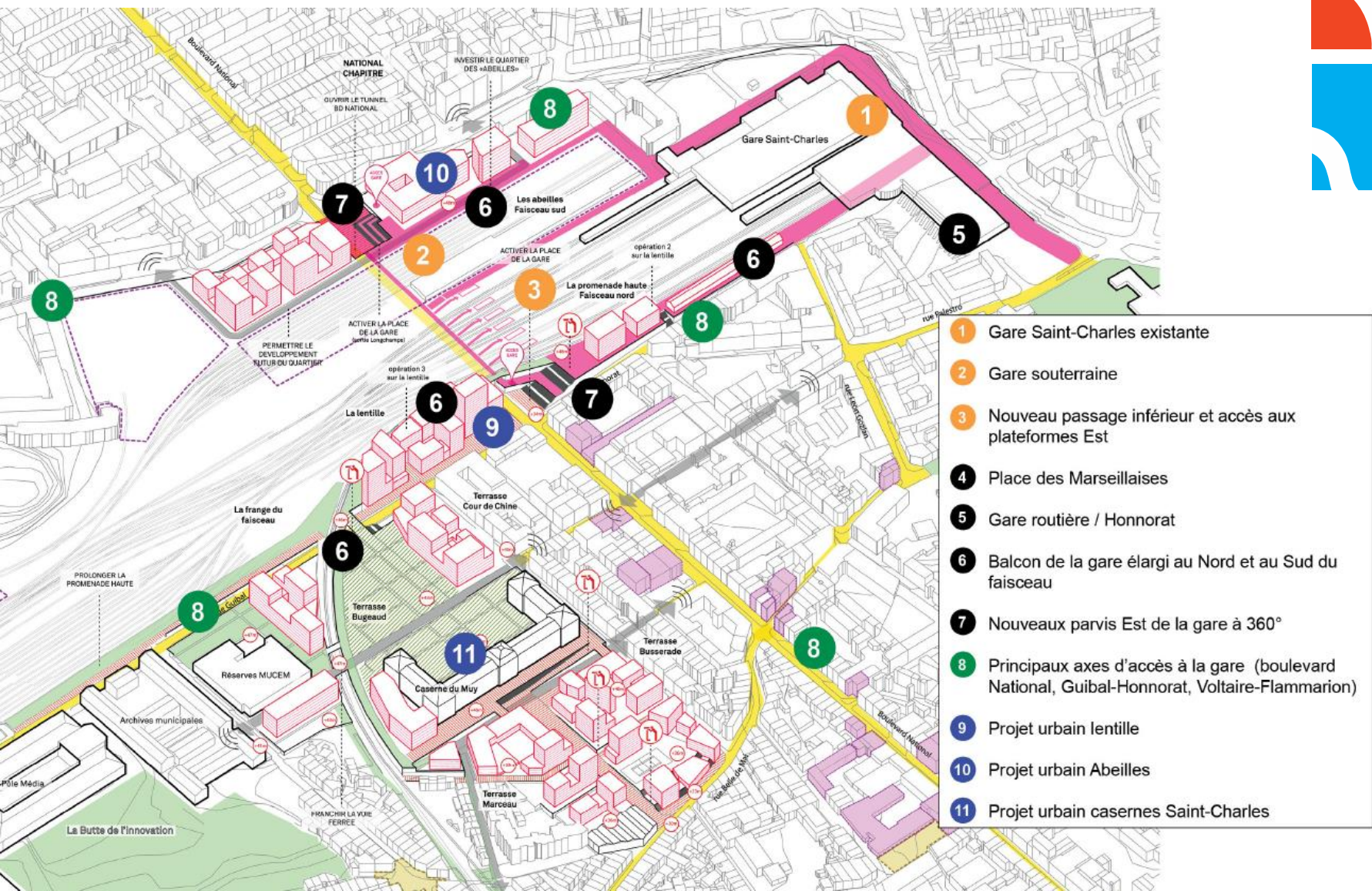


Un projet urbain permanent

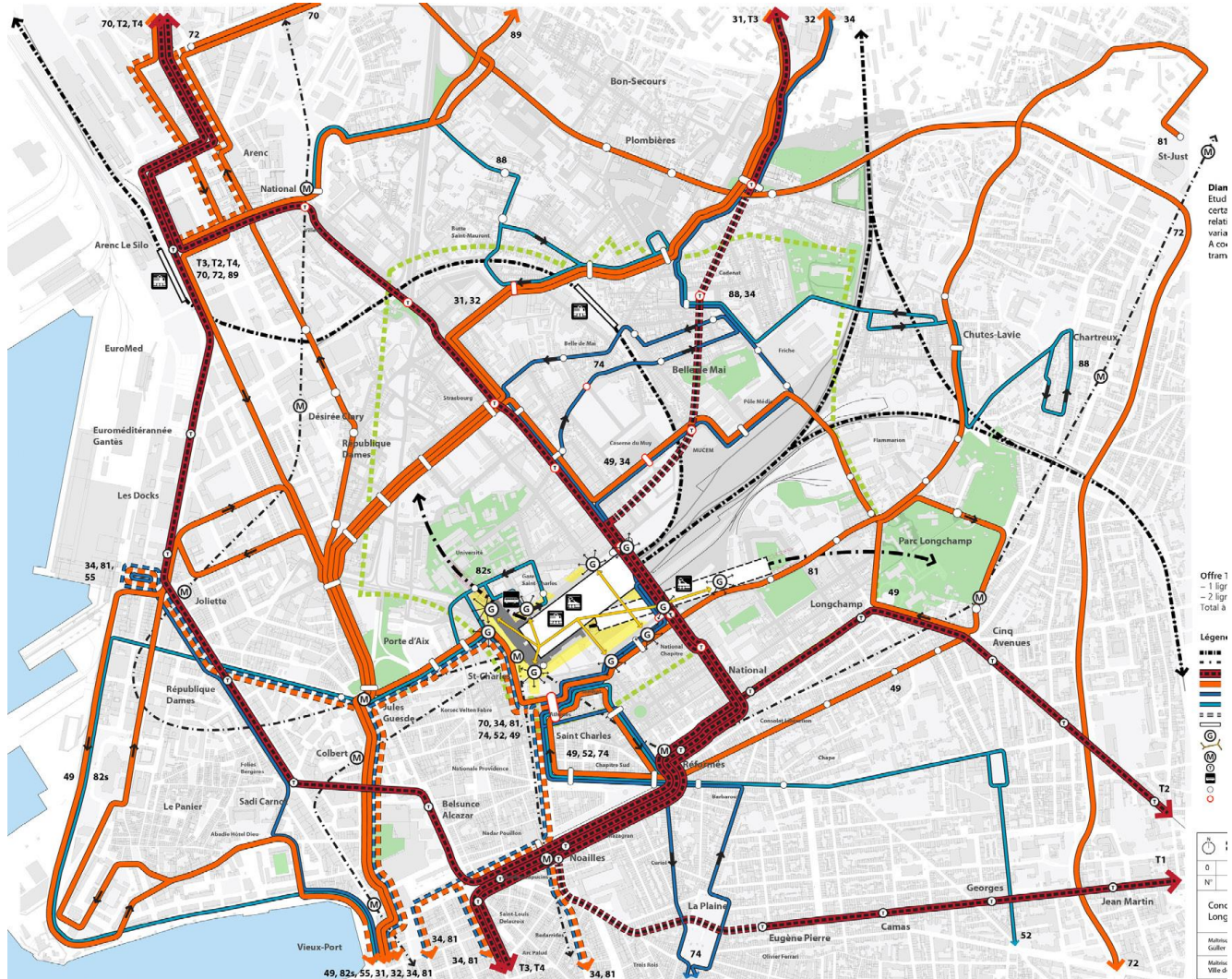
De mobilités, d'espaces publics, d'équipements publics mené en concertation



Insertion urbaine de la gare Saint-Charles



Stratégie mobilité : préparation de l'arrivée de la gare souterraine



Le jardin et couvent Levat

jardin Levat



Le jardin et couvent Levat



- 17 000 m² jardin et couvent
- Acquisition Ville de Marseille en 2017
- Occupation temporaire avec Juxtapoz pour résidence d'artistes et agriculture urbaine
- Lancement concertation pour avenir du site



Le jardin et couvent Levat

Une démarche test de gouvernance collective

- Ouverture partielle au public depuis juillet 2017
- Mise en place d'un Comité de Gestion pour débattre et déterminer les usages temporaires du Jardin
- Un Comité de Gestion composé de la collectivité (4 Directions), de l'association résidente Juxtapoz, du groupement d'urbanistes, d'un paysagiste professionnel ainsi que des 5 délégués d'usage issus de la société civile représentant les catégories :
 - Agriculture urbaine, alimentation
 - Aménagement
 - Rencontres, évènements
 - Activités socioculturelles
 - Pédagogie, usages scolaires
- Appel à proposition d'usages par les acteurs locaux (associations, écoles, etc)
- Mise à disposition de parcelles pour les propositions d'usages retenus par le Comité de Gestion (conventionnement avec Juxtapoz)

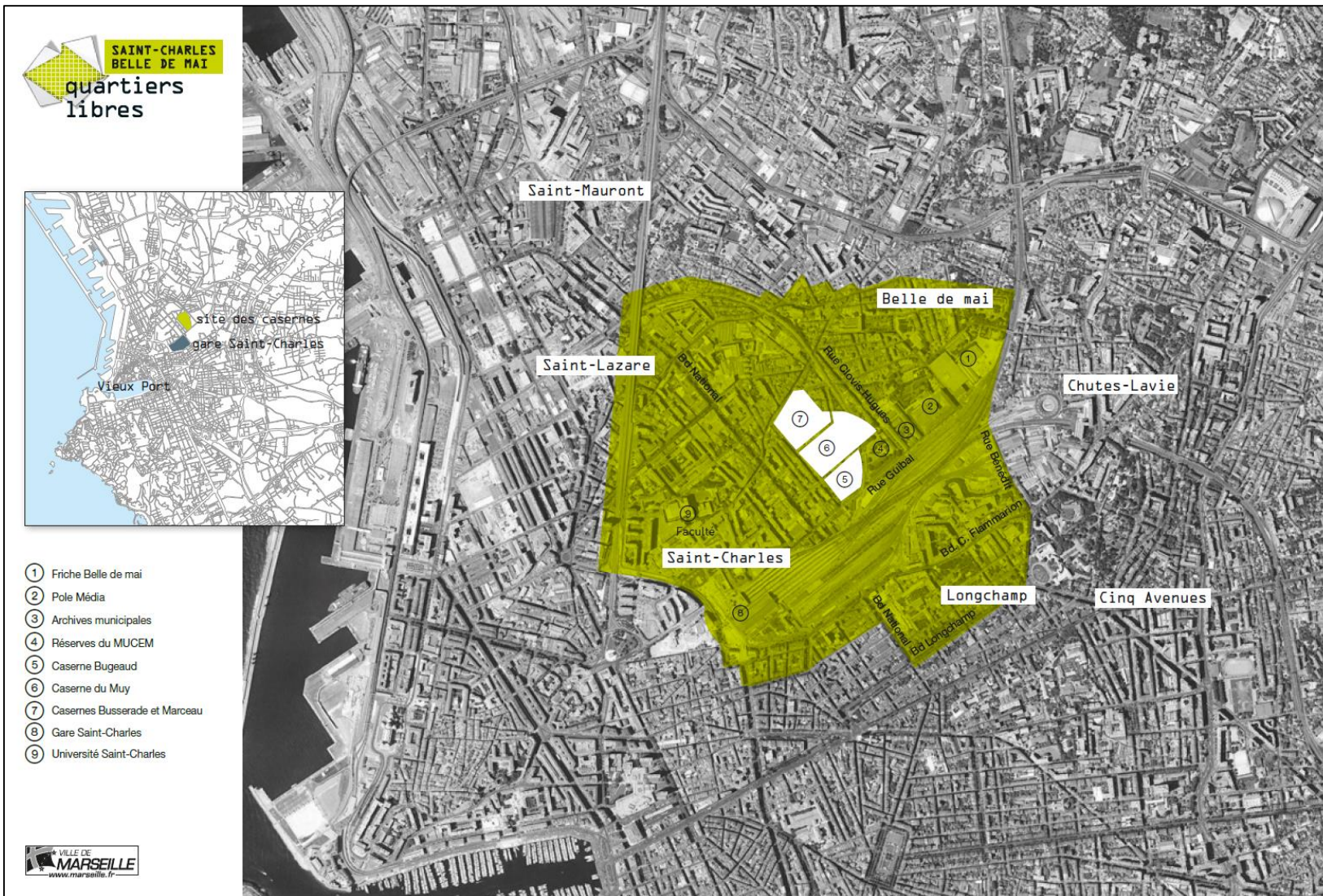


Le jardin et couvent Levat

Une démarche test de gouvernance collective



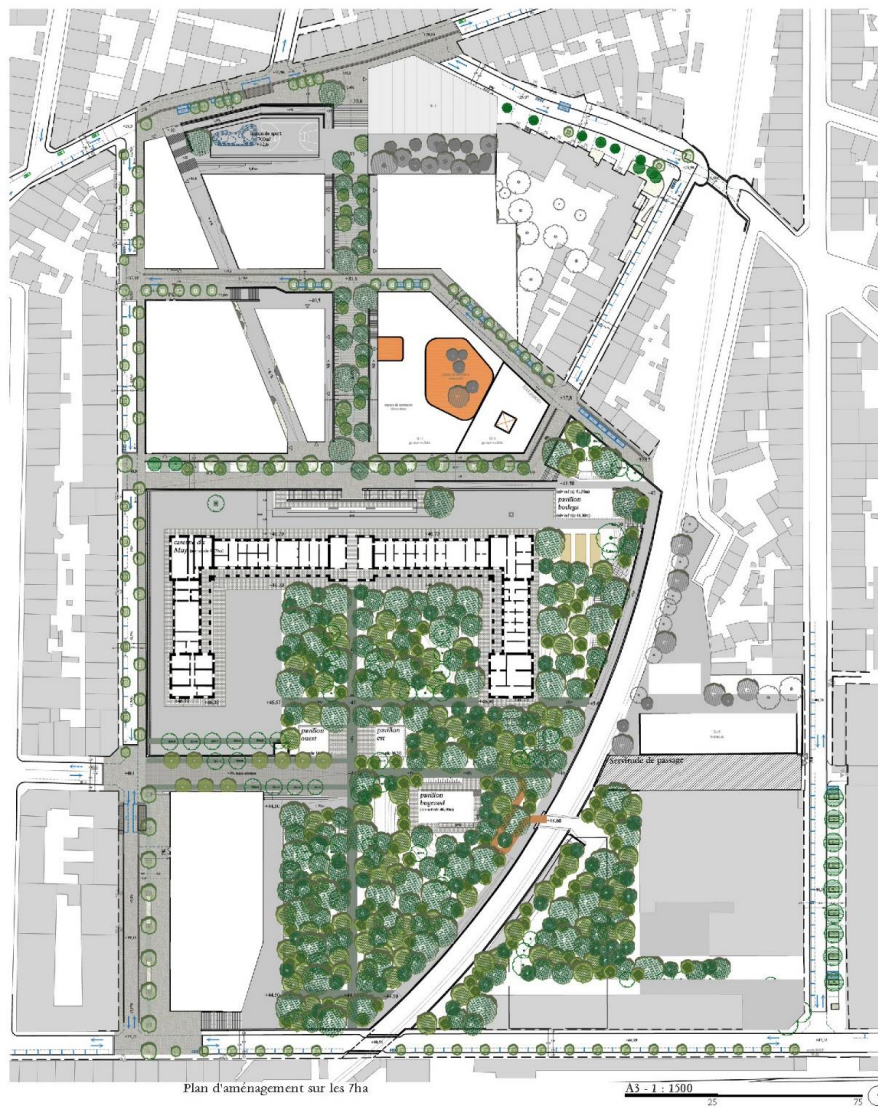
De la place au transitoire à l'échelle du projet d'aménagement



De la place au transitoire à l'échelle du projet d'aménagement



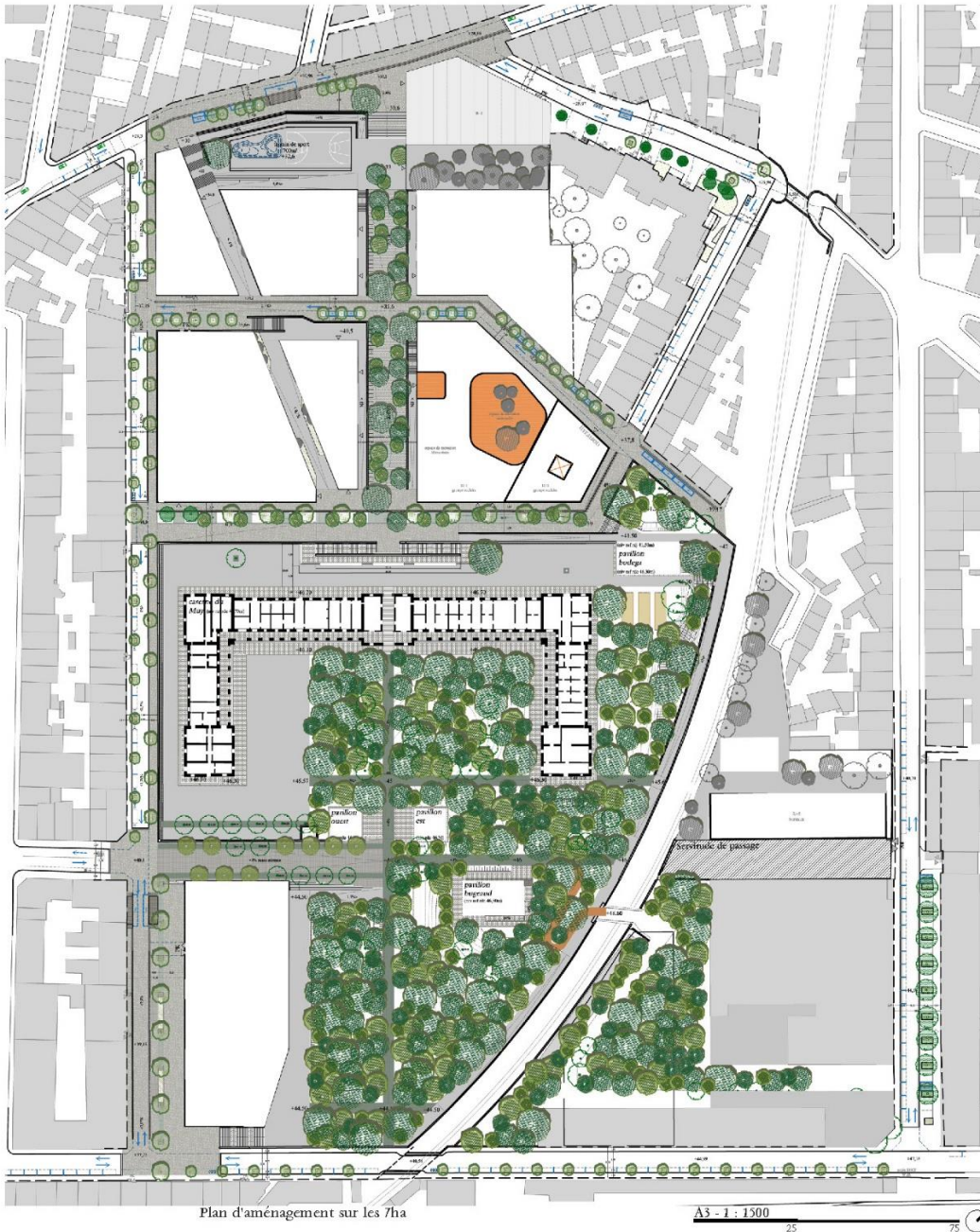
Le site des casernes *état existant et projeté*





Opération d'aménagement du site des casernes (7 ha) :

- une école
- une forêt de 2ha
- une maison de projet
- un gymnase
- un programme immobilier
- la caserne du Muy
- le hangar Subsistances



Plan d'aménagement sur les 7ha

A3 - 1 : 1500

25

75

La maison du projet



Merci de votre attention





METROPOLE
Aix
MARSEILLE
PROVENCE

